



LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 (POUR PARIS : B. rue Bayard, 5)

A bout de patience!

Depuis plusieurs années, les catholiques de France sont traités en ennemis par tous les représentants des pouvoirs publics.

LA JOURNÉE

En cette fête du Sacré-Cœur, beaucoup de catholiques pavèrent pour attester qu'ils reconnaissent les droits de Dieu sur la société.

La Chambre a décidé de discuter lundi le projet destiné à strangler les associations religieuses et religieuses-scolarisées, et de nommer mardi la Commission du budget.

M. Combes a fait former par la force armée, la chapelle mortuaire de Saint-François Régis, à La Louvesc.

Les obsèques de Ganlay, victime des manifestations de dimanche à Nantes, ont eu lieu samedi matin.

L'Académie française a élu Messieurs Masson et René Bazin.

On pense que Pierre Ier arrivera en des premiers jours de la semaine prochaine.

Le nouveau roi de Serbie a reçu des députés de la principauté de Monténégro, du roi d'Italie et de l'empereur d'Autriche.

Le « Messager du gouvernement », journal officiel du gouvernement russe, publie une communication reconnaissant Pierre Ier comme roi de Serbie et lui faisant un devoir de chasser les ministres.

FRANCE. — Les résultats de 374 circonscriptions allemandes donnent 29 élus du Centre et 53 socialistes.

Le Centre maintient ses positions. Les socialistes gagnent 10 sièges. Il y a 172 ballottages.

Une dépêche venue du camp du Ras Makonon fait connaître que 14000 Abyssins concourent, avec les colonnes anglaises, à la poursuite contre le Mahat.

Des juifs ont été attaqués à coups de couteau, en plein jour, à Saint-Fort-le-Vieil, trois journalistes qui publient dans cette ville un journal antisémite.

LA FÊTE DU SACRÉ CŒUR

Le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement est le jour fixé par Notre-Seigneur lui-même pour la célébration de la fête du Sacré-Cœur.

Le 28 juin 1839, S. S. Léon XIII élevait la fête du Sacré-Cœur au rite double de 1re classe, et il ordonnait de la célébrer partout.

Cette année, la fête sera marquée pour les catholiques de France par une particulière ferveur, en réparation des outrages que la France officielle prodigue à Jésus-Christ.

A Paris, suivant les prescriptions de S. Em. le cardinal Richard, on récitera, au salut, l'acte de consécration du genre humain au Sacré-Cœur composé par le Souverain Pontife, et l'acte de consécration de la France composée par le Vénérable cardinal Guibert.

Ces prières se renouvelleront dimanche. Le vénéré cardinal a aussi invité les catholiques de son diocèse à faire un jour d'abstinence et de jeûne, le samedi 10 juin, veille de la solennité du Sacré-Cœur, ou un autre jour à leur choix dans le cours de la neuvaine.

A Paray-le-Monial et à Montmartre, de grandes fêtes seront célébrées au milieu d'un nombreux concours de fidèles.

En union avec eux, louons le Sacré-Cœur, faisons-lui amende honorable et prions-le avec une confiance absolue pour notre patrie dévastée par la Franc-Maçonnerie régnante.

LES PROVOCATIONS RECOMMENCENT. Il importe, pour établir d'une façon absolument incontestable toutes les responsabilités, de constater dès à présent que les perturbateurs repoussés dimanche à Sainte-Foy-Les-Lyon provoquent pour dimanche prochain à de nouveaux désordres.

L'organe des assembleurs lyonnais publie, en effet, les convocations suivantes : Le Comité de protestation contre les propositions renouvelées après de toutes les organisations républicaines, ainsi qu'à tous ses amis anticléricals et libres penseurs, un pressant appel pour se rendre dimanche prochain à Sainte-Foy-Les-Lyon et protester en masse contre la deuxième procession de la Fête-Dieu.

La Ligue anticléricale invite les républicains libres penseurs, socialistes et Loges maçonniques à se rendre dimanche, à 2 heures, à Sainte-Foy-Les-Lyon, pour protester contre les provocations cléricales.

L'Alliance socialiste invite ses adhérents à se rendre dimanche à Sainte-Foy-Les-Lyon pour acclamer la République démocratique et sociale et haïr tous les partisans de l'obscurantisme.

IL CHERCHE DES CAMARADES. Le journal de l'apostasie Charbonnel dit ce matin au sujet des sécularisations : Un congréganiste est obligé, de par ses vœux, de rester congréganiste tant qu'il reste dans la foi catholique. Il ne sera vraiment sécularisé que lorsqu'il sera laïcisé, lorsqu'il aura apostasié.

Il est évident que le malheureux fait ainsi appel à l'apostasie parce qu'il espère que les sécularisés seront nombreux, moins il sera désigné au mépris par la honte de la sienne. Rien ne dit mieux que cet état d'esprit ainsi manifesté, les souffrances, les remords, la honte de lui-même éprouvés par ce malheureux et dont ne peuvent le distraire ni ses cris de rage, ni ses actes de forcené.

LE CRAQUEMENT

Hier, celui de nos collaborateurs qui faisait le récit des oppositions rencontrées par le projet de M. Combes dans la Commission des associations, uniquement composée de bloqués, avait intitulé son article : « Le craquement du bloc ». Ce titre semblait absolument motivé, et cependant je priai mon collaborateur et ami de le modifier parce que, d'après lui, il n'avait pas eu le rôle aussi prépondérant que M. Goblet avait été parti, en ce qui concerne les sectarismes aussi imposables que MM. Hubbard et Charles Bos reculent devant la besogne qu'on leur demande, et il écrivait que le projet dépassait la mesure de l'apostasie et de l'innominable. Il est repoussé.

Par ailleurs, une machine de guerre aussi fortement cimentée que l'est le « bloc » ne se disloque qu'avec bien de la peine. Pour que le sentiment du droit individuel et de la liberté humaine parvienne à pénétrer dans un « bloc », il faut en élever le mur de l'indépendance de caractère et de la haine des croyances sincères, la fissure est malaisée; un rien suffit à la briser. C'est pourquoi nous ne croions à sa pénétration que quand nous aurons vu :

Qu'il en soit, les efforts de ceux qui tentent de la pratiquer méritent notre attention. Il est à remarquer, en effet, que nous ne sommes pour rien dans l'événement. Nos amis de la Commission où il s'est produit; il ne pourra donc pas ressembler le « bloc », sous le prétexte que nous lui livrons assaut. On ne pourra même pas accuser de trahison et traiter de cléricals des hommes tels que les Clémenceaux, les Buisson, les Hubbard et les Bos. Ils ont donné trop de preuves de leur sectarismes intrinsèques.

Si le « bloc » se disloque, c'est un haut-le-cœur insurmontable qui l'aura réduit en morceaux. Indignement traités par la majorité sectaire qui a refusé leurs lumières dans le sein de la Commission, nos amis de la Chambre n'ont pas, d'après nous, à se mêler de l'affaire.

Les n'y sont pas acteurs, puisqu'on les a éloignés de la pièce. Ils sont juges, puisque leurs électeurs leur ont donné le droit de vote, que nul ne peut leur ôter. Qu'ils soient donc graves comme il convient à des hommes de bien.

LES ÉLECTIONS EN ALLEMAGNE. Les succès électoraux des socialistes jetent la plus vive inquiétude dans les milieux officiels. Le Post écrit : « Si le second tour n'arrête pas les progrès des socialistes, ceux-ci seront capables d'empêcher le Reichstag de voter les lois qui ne leur conviendraient pas. »

Le Reichstag, organe de l'extrême-droite, réclame la dissolution de M. de Bismarck, capable de n'avoir pas « fait » de bonnes élections. Selon le Tagblatt, les socialistes doivent participer à l'œuvre législative; ils réclament la vice-présidence du Reichstag.

AU MAROC. On mande de Tanger : Les troupes impériales ont incendié le douar de Jendouba, qui a dû prendre la fuite et se réfugier dans la montagne.

Des nouvelles du Rif disent que les troupes rebelles ont abandonné le précédent; la situation de ce dernier serait des plus critiques.

ÈVE HUBERT EN ALLEMAGNE. BÈNE 18 JUIN. — Eve Humbert, fille de l'illustre Thérèse, vient d'arriver à Hameln, sur le Weser.

Elle se propose d'y prêcher, pendant quelques semaines, de l'hospitalité que lui offre une de ses anciennes gouvernantes.

L'EXPLOSION DE LYDDITE. LONDRES, 18 JUIN. — Une information officielle porte le nombre des victimes à 41, dont 17 tués et 24 blessés; trois de ces derniers ne survivent pas. Cinq bâtiments ont été détruits.

LA PERSÉCUTION A ROSCOFF. L'abbé Morvan, curé de Roscoff, le président de la Société civile, propriétaire des écoles des Frères de cette ville, et les Frères de Lapançais ont comparu devant le juge d'instruction sur mandat de comparution, pour infraction à la loi de 1901 sur les associations.

Les Frères ont répondu qu'ils étaient sécularisés. M. l'abbé Morvan a déclaré qu'il était libre de prendre qui il voulait pour enseigner dans sa école, du moment que le postulant était pourvu des titres universitaires exigés par la loi.

PALAIS DE JUSTICE. LES CHAMBRES SYNDICALES ET LA MISE À L'INDEX. La 1re Chambre du tribunal de la Seine, présidée par M. Dite, a rendu cette après-midi un jugement important concernant les mises à l'index prononcées par les Chambres syndicales.

Les patrons lésés par cette mise à l'index ont poursuivi la Chambre syndicale, et le tribunal jugeant que cette affaire constituait un acte de violence, a condamné les Chambres syndicales à 500 francs de dommages-intérêts et aux frais de l'instance dans cinq journaux au choix. Des demandes

LA FÊTE DU SACRÉ CŒUR

Le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement est le jour fixé par Notre-Seigneur lui-même pour la célébration de la fête du Sacré-Cœur.

Le 28 juin 1839, S. S. Léon XIII élevait la fête du Sacré-Cœur au rite double de 1re classe, et il ordonnait de la célébrer partout.

Cette année, la fête sera marquée pour les catholiques de France par une particulière ferveur, en réparation des outrages que la France officielle prodigue à Jésus-Christ.

A Paris, suivant les prescriptions de S. Em. le cardinal Richard, on récitera, au salut, l'acte de consécration du genre humain au Sacré-Cœur composé par le Souverain Pontife, et l'acte de consécration de la France composée par le Vénérable cardinal Guibert.

Ces prières se renouvelleront dimanche. Le vénéré cardinal a aussi invité les catholiques de son diocèse à faire un jour d'abstinence et de jeûne, le samedi 10 juin, veille de la solennité du Sacré-Cœur, ou un autre jour à leur choix dans le cours de la neuvaine.

A Paray-le-Monial et à Montmartre, de grandes fêtes seront célébrées au milieu d'un nombreux concours de fidèles.

En union avec eux, louons le Sacré-Cœur, faisons-lui amende honorable et prions-le avec une confiance absolue pour notre patrie dévastée par la Franc-Maçonnerie régnante.

LES PROVOCATIONS RECOMMENCENT. Il importe, pour établir d'une façon absolument incontestable toutes les responsabilités, de constater dès à présent que les perturbateurs repoussés dimanche à Sainte-Foy-Les-Lyon provoquent pour dimanche prochain à de nouveaux désordres.

L'organe des assembleurs lyonnais publie, en effet, les convocations suivantes : Le Comité de protestation contre les propositions renouvelées après de toutes les organisations républicaines, ainsi qu'à tous ses amis anticléricals et libres penseurs, un pressant appel pour se rendre dimanche prochain à Sainte-Foy-Les-Lyon et protester en masse contre la deuxième procession de la Fête-Dieu.

La Ligue anticléricale invite les républicains libres penseurs, socialistes et Loges maçonniques à se rendre dimanche, à 2 heures, à Sainte-Foy-Les-Lyon, pour protester contre les provocations cléricales.

L'Alliance socialiste invite ses adhérents à se rendre dimanche à Sainte-Foy-Les-Lyon pour acclamer la République démocratique et sociale et haïr tous les partisans de l'obscurantisme.

IL CHERCHE DES CAMARADES. Le journal de l'apostasie Charbonnel dit ce matin au sujet des sécularisations : Un congréganiste est obligé, de par ses vœux, de rester congréganiste tant qu'il reste dans la foi catholique. Il ne sera vraiment sécularisé que lorsqu'il sera laïcisé, lorsqu'il aura apostasié.

Il est évident que le malheureux fait ainsi appel à l'apostasie parce qu'il espère que les sécularisés seront nombreux, moins il sera désigné au mépris par la honte de la sienne. Rien ne dit mieux que cet état d'esprit ainsi manifesté, les souffrances, les remords, la honte de lui-même éprouvés par ce malheureux et dont ne peuvent le distraire ni ses cris de rage, ni ses actes de forcené.

INFORMATIONS DU SOIR

LE PROJET DE SÉCULARISATION. Voici la liste des orateurs qui se sont fait inscrire et qui prendront la parole lundi dans la discussion du projet de loi sur les sécularisations.

DÉFENSE DE PARLER CORSE. Marseille, 18 juin. — Hier soir, les Coréens habitant Marseille se sont réunis, au nombre de 300 environ, dans le local d'une brasserie de la ville.

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À LONDRES. Nous croyons pouvoir aujourd'hui donner dans ses grandes lignes le programme de voyage de M. Loubet à Londres. Ce n'est pas encore le programme définitif, mais c'est un programme approchant, donc susceptible encore de modifications, mais qui restera véritable dans son ensemble.

EN SERBIE. Belgrade, 18 juin. — Les télégrammes adressés par les souverains étrangers au roi Pierre Ier, professionnels la meilleure impression dans le monde politique.

LA REINE NATHALIE. Plusieurs journaux inexactement informés ont annoncé que le service qui devait avoir lieu à la messe de la reine Nathalie pour les malheureuses victimes de Belgrade et qui a été ajourné avait été commandé par la reine Nathalie.

LA REINE NATHALIE. Plusieurs journaux inexactement informés ont annoncé que le service qui devait avoir lieu à la messe de la reine Nathalie pour les malheureuses victimes de Belgrade et qui a été ajourné avait été commandé par la reine Nathalie.

LA REINE NATHALIE. Plusieurs journaux inexactement informés ont annoncé que le service qui devait avoir lieu à la messe de la reine Nathalie pour les malheureuses victimes de Belgrade et qui a été ajourné avait été commandé par la reine Nathalie.